

**La région Rhône-Alpes compte 6 174 000 habitants, au 1<sup>er</sup> janvier 2009.**

**Entre 1999 et 2009, la population a ainsi augmenté de près de 530 000 habitants, cette augmentation touchant la quasi-totalité du territoire régional.**

**La croissance démographique a été soutenue à la fois par la dynamique naturelle et par un solde positif des "entrées-sorties".**

**Dans cette région jeune, la périurbanisation se poursuit ; ce sont les communes de moins de 2 000 habitants qui connaissent la croissance démographique la plus importante.**

Christophe Privas

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

## Population

# Dix années d'évolution de population en Rhône-Alpes

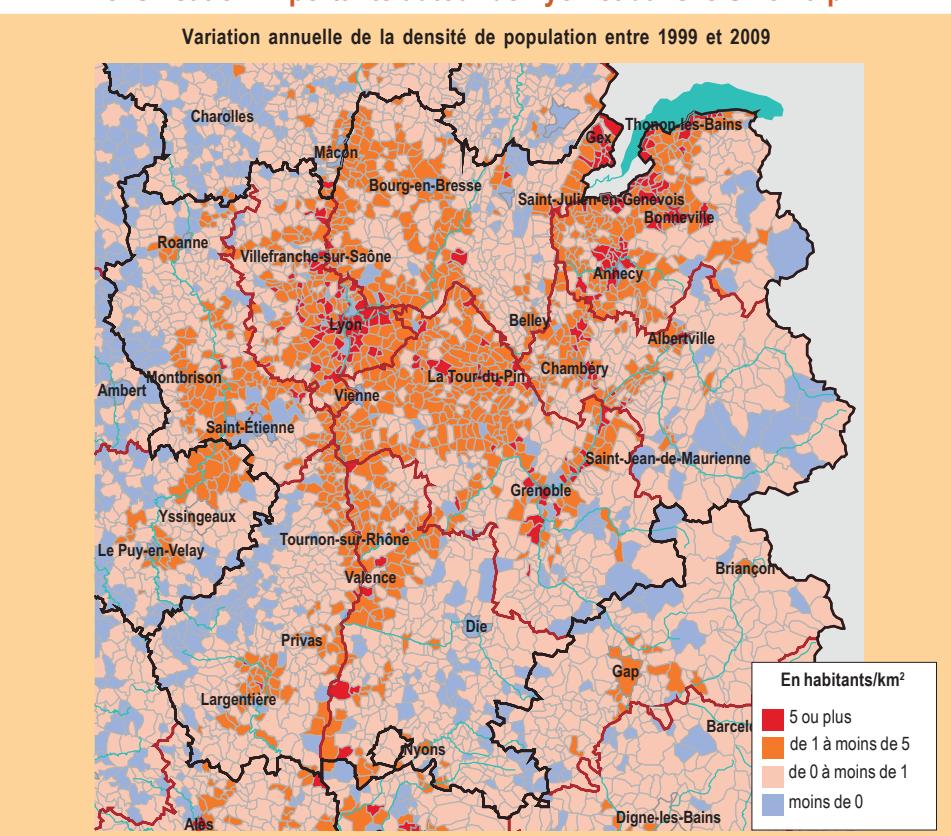
**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2009, selon les résultats du recensement de la population, la région Rhône-Alpes comptait 6 174 000 habitants. Deuxième région la plus peuplée de France, elle a gagné 528 000 habitants depuis 1999, soit une augmentation de la population de + 9,4 %, contre + 6,7 % pour la France métropolitaine. Au cours des dix dernières années, la croissance annuelle moyenne pour Rhône-Alpes s'élève à 0,9 % (France = 0,7 %). Ce rythme de croissance place Rhône-Alpes au 6<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine, alors qu'elle figurait à la 4<sup>e</sup> place au cours des années 90.

Du fait de la présence de plusieurs grandes agglomérations, Rhône-Alpes affiche une densité de population de 142 habitants au km<sup>2</sup>, supérieure à la moyenne nationale (115 hab./km<sup>2</sup>). Depuis 1999, la densité s'accroît chaque année d'un peu plus d'un habitant au km<sup>2</sup>.

L'essor démographique de la région concerne la quasi-totalité du territoire rhônalpin. Entre 1999 et 2009, la population a augmenté dans 89 % des communes de la région<sup>1</sup> et dans chacun des huit départements. Par ailleurs, le Grand Lyon et toutes les Communautés

<sup>1</sup> 2 570 communes sur un total de 2 879.

## Densification importante autour de Lyon et dans le Sillon alpin



Répartition des communes de Rhône-Alpes selon leur taille						
Taille des communes en nombre d'habitants	Nombre de communes	Population 2009		Évolution annuelle moyenne 1999 - 2009		
		Effectifs	Part (en %)	Taux (en %)	Effectifs	Part (en %)
moins de 2 000	2 310	1 539 827	25	1,6	23 202	44
de 2 000 à 4 999	355	1 077 240	17	1,2	11 646	22
de 5 000 à 9 999	135	928 487	15	0,8	6 751	13
de 10 000 à 49 999	71	1 446 600	23	0,4	5 983	11
50 000 et plus	8	1 181 886	19	0,5	5 227	10
<b>Région Rhône-Alpes</b>	<b>2 879</b>	<b>6 174 040</b>	<b>100</b>	<b>0,9</b>	<b>52 809</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

## **Une population en hausse dans la quasi-totalité des territoires**

d'agglomération de la région voient leur population croître, à l'exception de celles de Saint-Étienne Métropole et du Grand Roanne.

La Haute-Savoie et l'Ain sont les départements où la croissance démographique est la plus importante (respectivement 1,4 % et 1,3 % par an). Les hausses des autres départements avoisinent les 1 %, à l'exception de la Loire qui reste loin derrière (0,2 %).

Le Genevois Français reste l'un des espaces les plus dynamiques de la région, en lien avec le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Par ailleurs, les territoires situés entre la métropole lyonnaise et le sillon alpin, notamment autour de Bourgoin-Jallieu et de La Tour-du-Pin connaissent une nette accélération de leur croissance démographique.

# **Excédent naturel et excédent migratoire, les deux moteurs de la croissance**

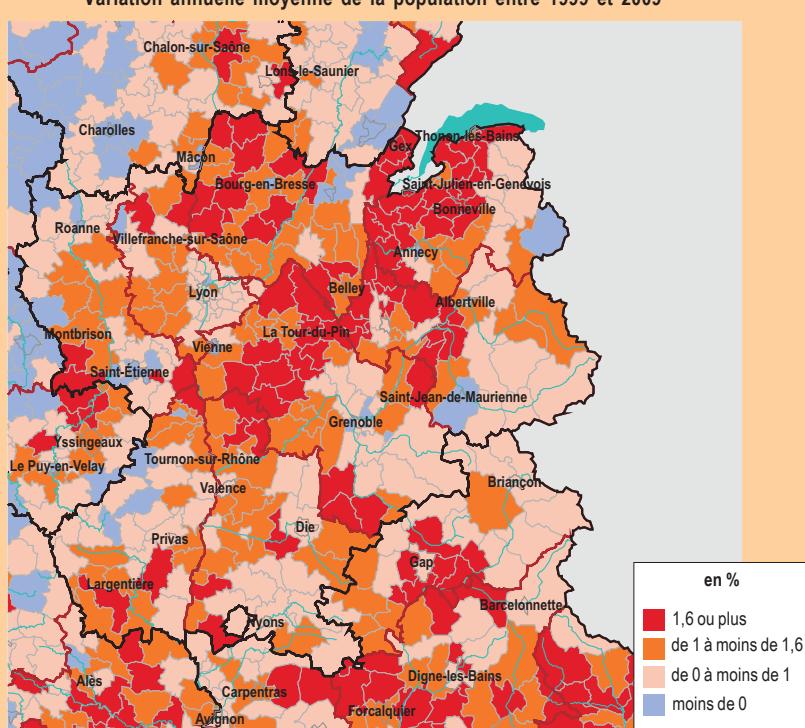
Dans la région lyonnaise, un double mouvement se dessine : le regain du centre s'amplifie, et, en périphérie, la croissance démographique augmente avec l'éloignement de Lyon.

D'autres espaces de la région bénéficient également d'une croissance importante de leur population. C'est le cas de l'Ardèche méridionale, de la Drôme Provençale et de la Plaine du Forez.

Les diminutions de population sont circonscrites à trois types d'espaces : les villes centres de certains bassins industriels (notamment Saint-Étienne, Roanne, Saint-Chamond, Oyonnax), quelques communes de banlieue des grandes agglomérations (dont Firminy et Le Chambon-Feugerolles dans la vallée de l'Ondaine, mais aussi Meylan, dans la banlieue grenobloise) et quelques cantons ruraux de moyenne montagne, au pourtour de la région (comme la Pacaudière dans la Loire et le Cheylard en Ardèche).

Entre 1999 et 2009, la croissance de la population rhônalpine a été soutenue à la fois par la dynamique naturelle (excédent des naissances sur les décès) et par un solde positif des échanges migratoires (différence entre les entrées et les sorties). Dans les années 90, l'excédent naturel constituait le moteur principal. Depuis, la situation s'est rééquilibrée et le solde migratoire apparent a augmenté. Il est passé de 0,1 % à 0,4 % par an entre 1999 et 2009. La contribution du solde naturel est restée stable, à 0,5 % par an.

Rhône-Alpes est ainsi l'une des rares régions françaises dont la croissance de population est soutenue à la fois par un solde naturel et un solde migratoire apparent conséquents. L'arrivée régulière de jeunes parents ou futurs parents sur le territoire entretient le caractère jeune de la population et y favorise la natalité. De plus, en 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité<sup>2</sup> pour 100 femmes est de 2,05 placant Rhône-Alpes au 5<sup>e</sup> rang

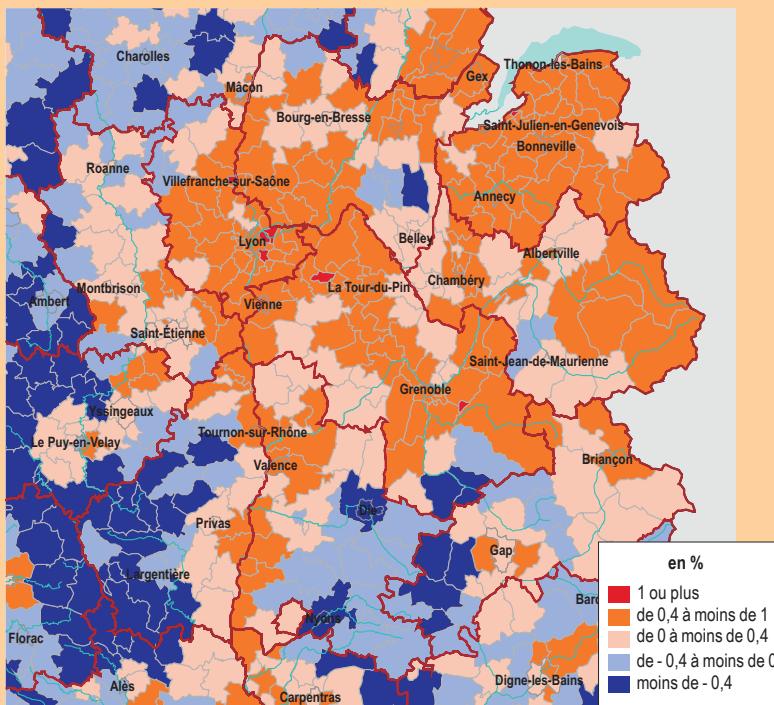


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

<sup>2</sup> 2008 = données disponibles les plus récentes.

## Un excédent naturel élevé sur la quasi-totalité du territoire

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2009



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

des régions de France métropolitaine. Elle est, après l'Île-de-France, la région où la contribution du solde naturel est la plus élevée. En revanche, son solde migratoire apparent est plus faible que ceux du littoral atlantique et de la plupart des régions du sud de la France.

## Poursuite de la périurbanisation...

... et retour de la croissance démographique dans les centres urbains et le rural isolé

Ce relatif équilibre entre solde naturel et solde migratoire apparent ne se vérifie pas dans tous les départements de la région. Ces deux composantes sont positives dans les huit départements, mais le solde migratoire apparent est proche de zéro pour le Rhône et la Loire, tandis qu'en Ardèche, c'est le solde naturel qui est presque nul.

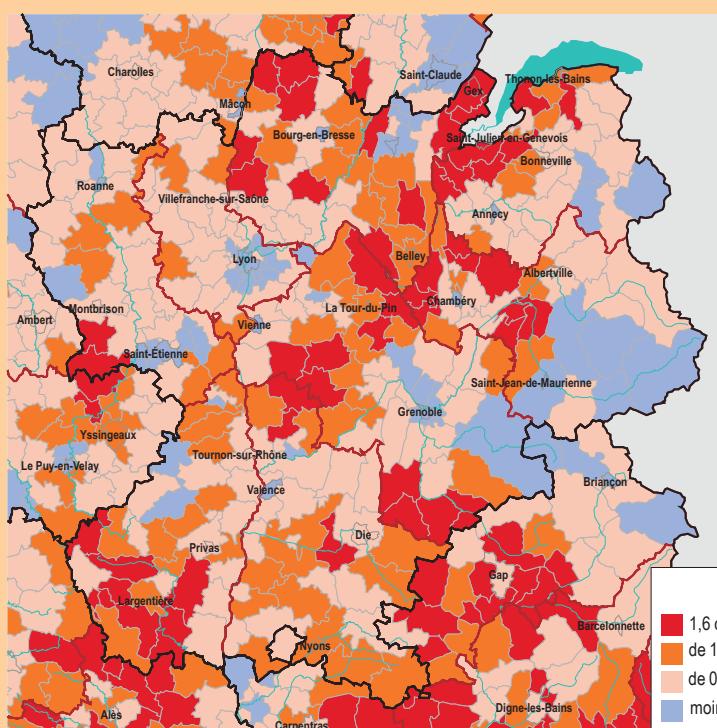
La périurbanisation du territoire, observée depuis le milieu des années 70, se poursuit en Rhône-Alpes. Ce phénomène fait sentir son influence sur des territoires de plus en plus éloignés des villes. La région lyonnaise en est l'illustration. Depuis 1999, la croissance s'opère dans la Plaine de l'Ain, le Nord-Isère, l'ouest des Monts du Lyonnais et le Val-de-Saône.

Cette avancée du périurbain sur les territoires ruraux limitrophes crée des espaces de plus en plus denses entre les différentes agglomérations de la région. L'étalement urbain gagne ainsi les axes Lyon-Grenoble-Chambéry et Lyon-Mâcon, la Vallée du Rhône et le sillon alpin.

Aujourd'hui, les communes de moins de 2 000 habitants regroupent un rhônalpin sur quatre. Elles constituent la source principale de la croissance démographique : au cours des 10 dernières années, 44 % de l'augmentation de la population s'explique par celle de ces communes. ■

## Une périurbanisation de plus en plus éloignée

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2009



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

Évolution de la population rhônalpine de 1990 à 2009

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2009 (en %)		
	1990	1999	2009		1990-1999	Total	Dû au solde naturel
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	62 465 700	0,4	0,7	0,4	0,2
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>5 350 700</b>	<b>5 645 800</b>	<b>6 174 000</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
Ain	471 000	515 500	588 900	1,0	1,3	0,5	0,8
Ardèche	277 600	286 200	313 600	0,3	0,9	0,1	0,8
Drôme	414 100	437 800	483 000	0,6	1,0	0,4	0,6
Isère	1 016 200	1 093 800	1 197 000	0,8	0,9	0,6	0,3
Loire	746 300	728 900	746 100	-0,3	0,2	0,3	0,0
Rhône	1 509 000	1 578 400	1 708 700	0,5	0,8	0,7	0,1
Savoie	348 300	373 400	411 000	0,8	1,0	0,4	0,6
Haute-Savoie	568 300	632 000	725 800	1,2	1,4	0,6	0,8
Grandes aires urbaines (a+b)	4 470 000	4 723 200	5 144 400	0,6	0,9	0,6	0,3
Grands pôles urbains (10 000 emplois ou plus) (a)	3 414 100	3 534 500	3 745 700	0,4	0,6	0,6	0,0
Couronne des grands pôles urbains (b)	1 055 900	1 188 700	1 398 700	1,3	1,6	0,6	1,1
Communes multipolarisées des grandes aires (c)	241 400	260 900	310 700	0,9	1,8	0,4	1,4
Espace périurbain (b+c)	1 297 300	1 449 600	1 709 400	1,2	1,7	0,5	1,1
Moyennes aires	126 700	131 500	140 400	0,4	0,7	0,3	0,4
Petites aires	189 200	192 600	202 000	0,2	0,5	0,1	0,3
Autres communes multipolarisées	159 800	169 200	195 500	0,6	1,5	0,2	1,2
Communes isolées hors influence des pôles	163 600	168 500	181 000	0,3	0,7	-0,1	0,8
Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon)	1 164 500	1 196 500	1 282 000	0,3	0,7	0,8	-0,1
CA Grenoble-Alpes Métropole	379 900	390 300	397 200	0,3	0,2	0,7	-0,5
CA de Saint-Étienne Métropole	409 800	384 300	374 800	-0,7	-0,2	0,3	-0,6
CA Annécienne	119 400	128 100	136 000	0,8	0,6	0,6	0,0
CA Chambéry Métropole	106 700	115 300	121 600	0,9	0,5	0,5	0,0
CA Valence Agglo-Sud Rhône-Alpes	110 000	114 500	119 300	0,4	0,4	0,6	-0,1
CA Porte de l'Isère	74 100	86 000	97 000	1,7	1,2	1,1	0,1
CA du Pays Voironnais	76 200	83 700	90 700	1,0	0,8	0,5	0,3
CA Annemasse - Les Voirons - Agglomération	65 700	68 300	78 500	0,4	1,4	0,7	0,7
CA Loire - Forez	63 700	67 700	76 000	0,7	1,2	0,4	0,8
CA de Bourg-en-Bresse	65 200	67 400	70 200	0,4	0,4	0,4	0,0
CA le Grand Roanne	74 400	71 000	69 200	-0,5	-0,3	0,0	-0,3
CA du Pays Viennois	60 600	64 300	68 000	0,7	0,6	0,7	-0,1
CA du Lac du Bourget	42 900	48 400	53 700	1,4	1,1	0,2	0,8
CA du Pays de Romans	47 300	48 900	52 200	0,4	0,7	0,4	0,3
CA Montélimar-Sésame	41 800	44 300	50 700	0,6	1,4	0,4	0,9
CA de Villefranche-sur-Saône	44 300	45 900	50 000	0,4	0,9	0,9	-0,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exhaustifs), 2009, Géographie au 1<sup>er</sup> janvier 2011

**INSEE Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184

69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15

Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**

Pascal Oger

**Rédacteur en chef :**

Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

**Imprimeur :** Graphiscann

**Dépôt légal n° 1004, janvier 2012**

© INSEE 2012 - ISSN 1165-5534

**Pour comprendre les résultats :**

**• Le solde migratoire apparent**

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population = solde naturel (naissance - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent".

**• Le zonage en aires urbaines 2010**

Le zonage en aires urbaines de 2010 n'est pas établi à partir des mêmes définitions que le ZAU de 1999. Par conséquent, la méthode de 2010 a été utilisée pour reconstituer un zonage sur les données de 1999, qui diffère du ZAU 1999, mais qui permet des comparaisons à définition constante.

**Pour en savoir plus**

- "Les aires urbaines de Rhône-Alpes s'étendent et se densifient", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 153, octobre 2011.